SÉMINAIRE DROIT ET GÉNÉRAL CHANGEMENT SOCIAL

Europe Politique et Juridique dans la Mondialisation

Jeudi 18 janvier 14h - 16h

Mutations
écologiques et
nouvelles
gouvernances

Faculté de Droit de Nantes Salle 372 et par Zoom

Le principe de solidarité écologique -Approche prospective

Agnès Michelot

Maître de conférences à La Rochelle Université Laboratoire LIttoral Environnement et Sociétés (LIENS)

Discutantes:

Audrey Fauconnier, Doctorant en droit public **Sabrina Robert**, Professeur de droit public

Le principe de solidarité écologique reconnu dans la loi française de 2016 sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages présente de nombreuses potentialités pour ouvrir la voie de la transformation vers la soutenabilité dans un contexte de crise sanitaire mondiale et d'urgence écologique. Ce contexte inédit impose de trouver des leviers pour opérer une transformation profonde de nos modèles de société en reconnaissant les interdépendances des écosystèmes et des êtres vivants. La solidarité écologique définie et reconnue dans un principe juridique à vocation universelle pourrait nous ouvrir cette voie. Dans cette perspective, nous proposons une reformulation du principe et justifions ce choix en explorant ses potentialités dans différents terrains et domaines d'application (droit des sols, milieu marin, Antarctique...) en droit interne comme en droit international.

Innovations Technologiques, Santé et Biopouvoir

Justice(s): normes, pratiques et sociétés

Mobilités Humaines, Sociales et Professionnelles

Réflexivités Juridiques et Interdisciplinaires

dcs.univ-nantes.fr





